

## **B. Exposés du Président en exercice de l'OSCE et du Président de la Cour internationale de justice**

<i>Séance et date</i>	<i>Invitations au titre de l'article 39 et autres invitations</i>	<i>Intervenants</i>
6268 5 février 2010	Président en exercice de l'OSCE et Secrétaire d'État et Ministre des affaires étrangères du Kazakhstan	Tous les membres du Conseil, Président en exercice de l'OSCE
6412 (privée) 27 octobre 2010	Président de la Cour internationale de justice	Membres du Conseil, Président de la Cour internationale de justice
6481 15 février 2011	Président en exercice de l'OSCE et Ministre des affaires étrangères de la Lituanie	Tous les membres du Conseil, Président en exercice de l'OSCE
6637 (privée) 25 octobre 2011	Président de la Cour internationale de justice	Membres du Conseil, Président de la Cour internationale de justice

### **36. Mission du Conseil de sécurité**

#### **Vue d'ensemble**

Au cours de la période considérée, le Conseil de sécurité a mené à bien quatre missions dans le cadre desquelles les membres du Conseil ont effectué des visites sur le terrain. Ils se sont rendus dans plusieurs pays d'Afrique<sup>823</sup> et en Afghanistan. Les missions étaient composées de représentants de tous les membres du Conseil. Le Conseil a tenu trois séances en relation avec le point intitulé « Mission du Conseil de sécurité », au cours desquelles les chefs de mission ont mis le Conseil au fait de leurs observations sur le terrain. Le Conseil a entendu un exposé sur la mission en Afghanistan en relation avec le point intitulé « La situation en Afghanistan »<sup>824</sup>. Les résumés des exposés sont présentés par région<sup>825</sup>.

#### **Mission du Conseil de sécurité**

##### **19 mai 2010 : mission du Conseil de sécurité en République démocratique du Congo, 13 au 16 mai 2010**

Le 19 mai 2010, le Conseil a inscrit à son ordre du jour le point intitulé « Exposé de la mission du Conseil de sécurité en République démocratique du

Congo ». À la séance, le Conseil a entendu un exposé du représentant de la France et Chef de la mission en République démocratique du Congo. Celui-ci a fait rapport des réunions tenues avec le Président et les membres du Gouvernement de la République démocratique du Congo, du Parlement et d'autres, qui avaient confirmé que si le pays avait évolué et que des progrès avaient été réalisés au cours des dix dernières années, la situation humanitaire et des droits de l'homme dans le pays demeurait fragile, et la réforme du secteur de la sécurité restait un défi de taille. La mission avait fait part aux autorités congolaises de la volonté du Conseil de travailler avec elles pour renforcer la paix et la stabilité dans le pays, garantir la protection des civils et permettre la reconfiguration de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC)<sup>826</sup>.

##### **30 juin 2010 : mission du Conseil de sécurité en Afghanistan, 21 au 24 juin 2010**

Le 30 juin 2010, le Conseil a inscrit à son ordre du jour le point intitulé « La situation en Afghanistan ». Au cours de la séance, le Conseil a entendu un exposé du représentant de la Turquie et Chef de la mission en Afghanistan. Il a expliqué que les membres de la mission avaient rencontré le Président afghan et les membres de son Cabinet, ainsi que des représentants du pouvoir exécutif et législatif, et qu'ils avaient insisté, entre autres, sur l'importance d'élections libres et équitables. Les membres de la mission avaient

<sup>823</sup> Éthiopie, Kenya, Ouganda, République démocratique du Congo et Soudan.

<sup>824</sup> Voir S/PV.6351.

<sup>825</sup> Pour de plus amples informations sur la composition et les rapports de ces missions, voir la sixième partie, sect. II, « Enquêtes sur les différends et établissement des faits ».

<sup>826</sup> S/PV.6317, p. 2 et 3.

également encouragé les autorités afghanes à intensifier leurs efforts pour faire respecter l'état de droit et les droits de l'homme, et avaient indiqué l'importance de lutter contre l'industrie et le commerce des stupéfiants<sup>827</sup>.

**14 octobre 2010 : mission du Conseil de sécurité en Afrique, 4 au 10 octobre 2010**

Le 14 octobre 2010, le Conseil a inscrit à son ordre du jour le point intitulé « Exposé de la mission du Conseil de sécurité en Afrique ». Le Conseil a entendu un exposé du représentant de l'Ouganda et chef du volet Ouganda de la mission, ainsi que des représentants des États-Unis et du Royaume-Uni, chefs du volet Soudan de la mission du Conseil de sécurité.

Le représentant de l'Ouganda a fait savoir que le Président de son pays, lorsqu'il avait rencontré les membres de la mission, avait indiqué qu'il était impératif que l'Accord de paix global soit appliqué dans son intégralité, et qu'il importait de soutenir les efforts déployés par les parties pour garantir la tenue de référendums pacifiques, crédibles et rapides. Le Président a également souligné qu'il importait de renforcer la coopération entre l'ONU, l'Union africaine et les organisations sous-régionales dans le domaine de la sécurité, et a appelé l'ONU à appuyer les efforts régionaux visant à mettre fin à la menace de l'Armée de résistance du Seigneur. Les membres de la mission s'étaient également rendus à la Base d'appui d'Entebbe, où on leur avait expliqué les activités menées par la Base en appui à la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO). Les membres du Conseil ont été informés qu'en plus de la MONUSCO, la Base fournissait un appui à d'autres missions de terrain africaines, notamment l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) et la Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad (MINURCAT)<sup>828</sup>.

La représentante des États-Unis a expliqué qu'à Juba, les membres de la mission avaient rencontré le Président du Sud-Soudan, qui avait fait part de sa préoccupation s'agissant de la question non réglée de la délimitation des frontières et du retard pris dans la préparation du référendum dans l'Abyei. La mission, qui avait également rencontré des membres de la

société civile et des responsables religieux, avait entendu leurs préoccupations quant au calendrier très serré jusqu'à la tenue des référendums et à la situation à Abyei. Elle a rappelé que le Conseil de sécurité devait continuer d'appuyer fermement la mise en œuvre intégrale de l'Accord de paix global<sup>829</sup>.

Le représentant du Royaume-Uni a fait savoir qu'au Darfour, la mission avait rencontré le Représentant spécial conjoint pour l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD), qui avait présenté aux membres de la mission les activités de la MINUAD et fait le point de la situation en matière de sécurité dans la région. Les membres de la mission s'étaient également rendus au camp de déplacés d'Abu Shouk dont ils avaient rencontré les représentants afin de mieux comprendre leurs préoccupations concernant la nourriture, les besoins médicaux et d'autres besoins. Il a observé que la mission était rentrée vivement préoccupée par la situation en matière de sécurité au Darfour et son incidence sur la situation tragique des civils. À Khartoum, la mission avait rencontré le Vice-Président du Soudan, le Ministre des affaires étrangères, le Président de la Commission du référendum du Sud-Soudan et d'autres. Le Vice-Président et le Ministre des affaires étrangères avaient fait part de la ferme volonté du Gouvernement soudanais de mettre intégralement en œuvre l'Accord de paix global et de régler les questions en suspens, notamment la situation à Abyei et les arrangements post-référendaires sur la démarcation de la frontière, la citoyenneté et le partage des richesses. Sur la question du Darfour, le Vice-Président et le Ministre des affaires étrangères avaient réaffirmé l'attachement du Gouvernement à la paix et au développement dans la région, mais ont également souligné combien il importait que tous les groupes rebelles rejoignent le processus de paix immédiatement et sans conditions. La mission avait fait part de sa préoccupation quant à la situation en matière de sécurité au Darfour et aux restrictions à l'accès de la MINUAD et des agents humanitaires. Le représentant a noté que la mission était rentrée convaincue de l'urgence des difficultés que rencontrait le Soudan et comprenant mieux dorénavant ces difficultés et la volonté politique qui serait nécessaire pour les surmonter<sup>830</sup>.

---

<sup>827</sup> S/PV.6351, p. 6.

<sup>828</sup> S/PV.6397, p. 2 et 3.

<sup>829</sup> Ibid., p. 4 et 5.

<sup>830</sup> Ibid., p. 5 à 7.

### **6 juin 2011 : mission du Conseil de sécurité en Afrique, 19 au 26 mai 2011**

Le 6 juin 2011, le Conseil a inscrit à son ordre du jour le point intitulé « Exposé de la mission du Conseil de sécurité en Afrique ». Au cours de la séance, le Conseil a entendu les exposés du représentant de la France et chef du volet Éthiopie de la mission, ainsi que la représentante des États-Unis et chef du volet Soudan de la mission, au nom de la Fédération de Russie, qui dirigeait également le volet Soudan. Les représentants du Royaume-Uni et de l’Afrique du Sud, chefs du volet Kenya, ont également présenté un exposé au Conseil.

Le représentant de la France a expliqué qu’à Addis-Abeba, la mission avait rencontré des membres du Conseil de paix et de sécurité de l’Union africaine et le Premier Ministre éthiopien. La réunion annuelle avec le Conseil de paix et de sécurité avait permis aux membres de la mission d’examiner en détail des questions concernant la Côte d’Ivoire, la Libye, la Somalie et le Soudan, avec pour objectif de mettre en place une stratégie commune qui permettrait à l’Organisation des Nations Unies et à l’Union africaine de mettre en œuvre leurs actions de manière plus efficace. Les Membres de la mission avaient également rencontré le Premier Ministre éthiopien pour discuter de la situation en Somalie et au Soudan, ainsi que les questions de l’Érythrée et de la Libye<sup>831</sup>.

La représentante des États-Unis a indiqué qu’à Khartoum, les membres de la mission avaient rencontré le Ministre d’État à la présidence et plusieurs autres représentants du Gouvernement soudanais, et avaient insisté sur la nécessité d’un règlement pacifique du conflit dans l’Abyei. Ils avaient également rencontré le Président du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l’Union africaine, qui avait fait part des efforts qu’il avait mis en œuvre pour faciliter les négociations sur les questions en suspens concernant l’Accord de paix global et les arrangements post-référendaires. À Juba, la mission avait rencontré le Président, le Vice-Président et des Ministres du Gouvernement du Soudan du Sud, et avait réitéré sa vive préoccupation concernant les événements dans l’Abyei, y compris l’attaque d’un convoi de la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS) par l’Armée populaire de libération du Soudan, le 19 mai. Elle a indiqué que la mission avait à maintes reprises souligné à quel point il

importait que les deux parties respectent intégralement l’Accord de paix global avant que le Soudan du Sud ne devienne indépendant, le 9 juillet 2011, en particulier à la lumière de la crise dans l’Abyei<sup>832</sup>.

Le représentant du Royaume-Uni a expliqué qu’à Nairobi, la mission avait rencontré le Président fédéral de transition et d’autres responsables du Gouvernement fédéral de transition et du Parlement somaliens, ainsi que les Présidents du Galmudug et du Puntland et les représentants du Somaliland. Lors de la réunion avec les institutions fédérales de transition, la mission avait fait part de sa profonde préoccupation quant aux conséquences du désaccord entre les institutions fédérales de transition sur le processus politique et les conditions de sécurité, et avait également affirmé, en termes très clairs et fermes, qu’elle attendait du Gouvernement et du Parlement qu’ils parviennent rapidement à un accord sur la question des élections. Les Présidents du Galmudug et du Puntland et les représentants du Somaliland ont mis en exergue les progrès accomplis dans le domaine de la sécurité et du développement, mais ont également insisté sur les menaces que la piraterie et le terrorisme représentaient pour leurs populations. La mission du Conseil de sécurité avait reconnu que la communauté internationale devait appuyer davantage la stabilisation, la consolidation de la paix et la reconstruction socioéconomique en Somalie, et a souligné qu’il fallait une action globale pour venir à bout de la piraterie et de ses causes profondes<sup>833</sup>.

Le représentant de l’Afrique du Sud a fait rapport des réunions, également tenues à Nairobi, avec le Premier Ministre et le Vice-Président du Kenya, le Haut-Représentant de l’Union africaine et le Représentant spécial du Président de la Commission de l’Union africaine, l’Autorité intergouvernementale pour le développement et d’autres. Lors de la réunion avec le Vice-Président, il s’était dit préoccupé par le terrorisme, la piraterie et l’absence de soutien à la Mission de l’Union africaine en Somalie (AMISOM) de la part de la communauté internationale et du Conseil. Lors de la réunion avec le Commandant de la Force de l’AMISOM, les membres de la mission du Conseil de sécurité avaient été informés des défis auxquels l’AMISOM devait faire face, en particulier le manque d’équipement, d’appui logistique, d’appui aérien et maritime, et l’absence de financement prévisible.

<sup>831</sup> S/PV.6546, p. 2 et 3.

<sup>832</sup> Ibid., p. 3 à 5.

<sup>833</sup> Ibid., p. 6.

Faisant également rapport de ses réunions avec le Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie (UNPOS), l'Autorité intergouvernementale pour le développement et l'Union africaine, le représentant de l'Afrique du Sud a conclu que ces réunions avaient mis en évidence la nécessité d'adopter une stratégie globale

pour faire face aux problèmes liés à la sécurité, à la situation humanitaire et au développement en Somalie<sup>834</sup>.

<sup>834</sup> Ibid., p. 6 et 7.

## Séances : exposés sur les missions du Conseil de sécurité

### A. Mission du Conseil de sécurité

<i>Séance et date</i>	<i>Point subsidiaire</i>	<i>Autres documents</i>	<i>Intervenants</i>
6317 19 mai 2010	Exposé de la mission du Conseil de sécurité mission en République démocratique du Congo (13 au 16 mai 2010)	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité contenant le mandat de la mission du Conseil de sécurité en République démocratique du Congo (S/2010/187 et Add.1)	France
6397 14 octobre 2010	Exposé de la mission du Conseil de sécurité mission en Afrique (4 au 10 octobre 2010)	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité contenant le mandat de la mission du Conseil de sécurité en Ouganda et au Soudan (S/2010/509)	Ouganda, États-Unis, Royaume-Uni
6546 6 juin 2011	Exposé de la mission du Conseil de sécurité mission en Afrique (19 au 26 mai 2011)	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité contenant le mandat de la mission du Conseil de sécurité en Éthiopie, au Soudan et au Kenya (S/2011/319)	Afrique du Sud, États-Unis, Fédération de Russie, Royaume-Uni

### B. La situation en Afghanistan

<i>Séance et date</i>	<i>Point subsidiaire</i>	<i>Autres documents</i>	<i>Invitations au titre de l'article 37</i>	<i>Invitations au titre de l'article 39</i>	<i>Intervenants</i>
6351 30 juin 2011	Rapport présenté par le Secrétaire général en application du paragraphe 40 de la résolution 1917 (2010) (S/2010/318)	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité contenant le mandat de la mission du Conseil de sécurité en Afghanistan (S/2010/325)	Afghanistan, Allemagne, Australie, Canada, Inde, Italie, Norvège, Pakistan	Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan et Chef de la MANUA, Chef par intérim de la délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies	Tous les membres du Conseil et tous les invités